

" Le Parc Lou Camp "

100 Avenue du Lac
33990 HOURTIN

Cadastre Section CC numéro 49

PRO

Indice	Dess	Date	Objet de la modification
A	ET	21/12/2020	Première édition.
B	ET	02/02/2021	Modification de la constructibilité.
C			
D			

Echelle 1/500

Dossier n°200953
Octobre 2020

Suivi par CCL
Responsable OP

GÉOMÈTRE EXPERT - MAÎTRE D'OEUVRE VRD



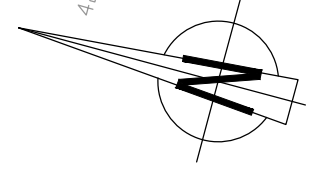
JEAN-MARC NIAUSSAT
XAVIER de GOUVILLE
THIERRY NA VARRA
OLIVIER PACHEN

MAÎTRE D'OUVRAGE



2 rue René Martrenchar
BP 70 021 - 33 151 CENON CEDEX
05 57 54 33 56

Superficie totale apparente du lotissement	8097 m ²
Superficie totale apparente des lots	5475 m ²
Superficie totale voirie, accès, stationnement	904 m ²
Superficie totale des espaces verts communs	1718 m ²



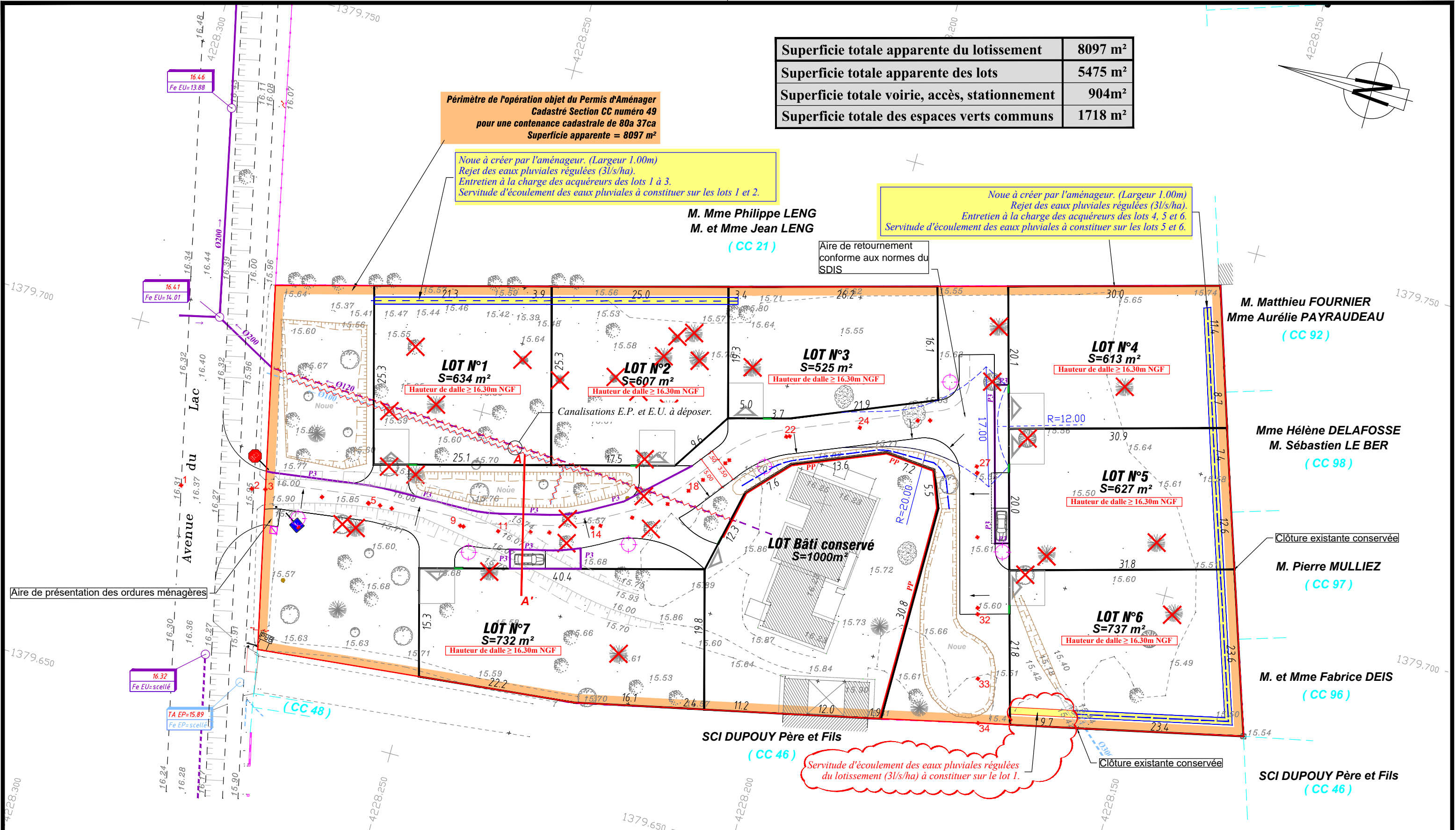
Périmètre de l'opération objet du Permis d'Aménager
Cadastré Section CC numéro 49
pour une contenance cadastrale de 80a 37ca
Superficie apparente = 8097 m²

Noie à créer par l'aménageur. (Largeur 1.00m)
Rejet des eaux pluviales régulières (3l/s/ha).
Entretien à la charge des acquéreurs des lots 1 à 3.
Servitude d'écoulement des eaux pluviales à constituer sur les lots 1 et 2.

M. Mme Philippe LENG
M. et Mme Jean LENG
(CC 21)

Noie à créer par l'aménageur. (Largeur 1.00m)
Rejet des eaux pluviales régulières (3l/s/ha).
Entretien à la charge des acquéreurs des lots 4, 5 et 6.
Servitude d'écoulement des eaux pluviales à constituer sur les lots 5 et 6.

Aire de retournement
conforme aux normes du
SDIS



Aire de présentation des ordures ménagères

Servitude d'écoulement des eaux pluviales régulières
du lotissement (3l/s/ha) à constituer sur le lot 1.

LEGENDE

- (CC 48) Référence cadastrale.
- Application cadastrale figurative.
- Périmètre de l'opération.
- Position des accès aux lots.
2 places de stationnement extérieur aménagées
au droit de l'accès au lot, à la charge des
acquéreurs (cf règlement du lotissement).
- Sens d'écoulement des eaux pluviales.
- N° profil en travers.
- Signalisation verticale à poser.
- Candélabre à poser.
- Muret technique à poser par l'aménageur.
(1.20m x 1.50m)

- PP Rang de parpaings plein à poser par l'aménageur.
- P3 Bordure Type P3 à poser.
- Arbre à abattre dans le cadre des
travaux du Permis d'Aménager.
- Canalisation E.P. existante à déposer.
- Canalisation E.U. existante à déposer.

NOTA: Plan dressé au vu de la possession.
Les distances périmétriques et les superficies ne seront
définitives qu'après bornage périmétrique, divisoire et piquetage
des alignements par les services concernés.
Les coordonnées planimétriques sont rattachées
au système RGF93 CC45.
Nivellement rattaché au N.G.F.